

**Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe  
au XVIe siècle**

**Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel**

**Paris, 1859**

Braie, Braye

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-80329](https://nbn-resolving.de/urn:nbn:de:hbz:466:1-80329)

on ne cherche à imiter que les fleurs ou feuilles épanouies (voy. *FLORE*).

On désigne aussi par bouton une pomme de fer ou de bronze qui, étant fixée aux vantaux des portes, sert à les tirer à soi pour les fermer. Pendant le moyen âge, les vantaux de portes sont plutôt garnis d'anneaux que de boutons ; cependant, vers la fin du xve siècle, l'usage des boutons de porte n'est pas rare ; ils sont généralement composés d'un champignon de fer forgé, sur le disque duquel on a rapporté des plaques de tôle découpée et formant, par leur superposition, des dessins en relief et à plusieurs plans (voy. *SERRURERIE*).

**BRAIE**, s. f. *Braye*. C'est un ouvrage de défense élevé en avant d'un front de fortification, laissant entre le pied des murailles et le fossé une circulation plus ou moins large, servant de chemin de ronde, et destiné à empêcher l'assaillant d'attacher le mineur. Les braies étaient le plus souvent un ouvrage palissadé, renforcé de distance en distance d'échaugettes propres à protéger des sentinelles. Lorsque l'artillerie à feu fut employée à l'attaque des places fortes, on éleva autour des courtines, des boulevards ou bastions, des murs peu élevés, des parapets au niveau de la crête de la contrescarpe des fossés, pour y placer des arquebusiers. Ces défenses, connues sous le nom de *fausses braies*, avaient l'avantage de présenter un front de fusiliers en avant et au-dessous des pièces d'artillerie placées sur les remparts, et de gêner les approches ; on dut y renoncer lorsque l'artillerie de siège eut acquis une grande puissance, car alors, les parapets des fausses braies détruits, celles-ci formaient une banquette qui facilitait l'assaut (voy. *ARCHITECTURE MILITAIRE*).

**BRETÈCHE**, s. f. *Bretesche*, *bretesce*, *bertesche*, *berteiche*, *bretreske*. On désignait ainsi, au moyen âge, un ouvrage de bois à plusieurs étages, crénelé, dont on se servait pour attaquer et défendre les places fortes. Quand il s'agit de l'attaque, la bretèche diffère du beffroi en ce qu'elle est immobile, tandis que le beffroi est mobile (voy. *BEFFROI*). La bretèche se confond souvent avec la bastide ; la dénomination de *bretèche* paraît être la plus ancienne. On disait, dès le xi<sup>e</sup> siècle, *bretescher* pour fortifier, garnir de créneaux de bois, ou de houards (voy. *OURD*).

- « La cité (Rouen) esteit close de mur è de fossé.
- « Franceiz et Alemanz, quant il furent armé,
- « Ont à cels de Roen un grant assalt doné :
- « Normanz se desfendirent comme vassal prové ;
- « As berteiches montent et al mur quernelé ;
- « N'i ont rienz par assalt cil de fors conquesté...<sup>1</sup> »

Ces bretèches étaient souvent des ouvrages de campagne élevés à la hâte.

<sup>1</sup> Le *Roman de Rou*, I<sup>e</sup> part., vers 4039 et suiv.